



Commission scolaire
au
Cœur-des-Vallées

AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

Avis est par la présente donné que, conformément aux dispositions de l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) tiendra une séance publique d'information, le mercredi 20 février 2019, à compter de 20 h 00, à la Salle des commissaires du centre administratif de la CSCV sis au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau. Au cours de cette séance, les commissaires présenteront à la population le contenu du rapport annuel 2017-2018 de la CSCV et répondront aux questions qui leur seront adressées relativement à ce rapport.

À compter du 21 février 2019, le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées sera disponible pour consultation sur le site web de la CSCV, à l'adresse web suivante : <http://www.cscv.qc.ca>.

Donné à Gatineau, ce 6 février 2019.

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général